

Commune déléguée de LIRÉ

Réunion du Conseil Consultatif du 11/06/2018 - 20h

COMPTE-RENDU

Présents : M. MOREAU Jean-Pierre, Maire, Mme TROUSSARD Yvette, M. GONTIER Philippe, Mme FARDEAU Françoise, Mme HALGAND Catherine, adjoints, M. DESSEIN Bernard, M. DROUCHAUX Julien, M. SÉJOURNÉ Yvan,, M. TERRIEN Jean-Luc, Mme THIERART Odile,

Absents excusés : PAQUEREAU Régine, M. CHENOUEAU Gilles, M. LAVENNE Bruno, Mme PINEAU Laurence,

Absents non excusés : Mme CROIX Sophie, Mme FRANÇOIS Cécile, M. TESTARD Olivier,

Nombre de membres en exercice : 17

Présents : 10

Validation du compte-rendu du Conseil Consultatif du 9 avril 2018

Le Conseil Consultatif valide le compte-rendu du 9 avril 2018.

➤ ACTION ET VIE SOCIALE

1- TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE 2019-LIRE

Présenté par Yvette TROUSSARD

Yvette TROUSSARD informe qu'Orée d'Anjou travaille sur l'harmonisation des tarifs des services périscolaires et des accueils de loisirs (prix et tranches). Ces tarifs seraient tous applicables dès janvier prochain avec une application à l'année civile.

Parallèlement, en ce qui concerne les tarifs de la restauration scolaire, il est demandé à chaque commune déléguée de faire ses propositions comme l'an passé en prévoyant comme pour les autres tarifs une application à l'année civile.

Il est prévu que l'ensemble des tarifs soit mis au vote au conseil municipal d'Orée d'Anjou de septembre prochain.

En ce qui concerne le restaurant scolaire de Liré, Yvette TROUSSARD donne état des tarifs d'aujourd'hui en précisant que Liré se trouve dans la moyenne basse des tarifs appliqués sur Orée d'Anjou.

	Tarifs des repas			
	Enfant	Repas dernière mn	Adulte	Panier repas
2011	3.49 €	4.11 €	4.82 €	
2012	3.54 €	4.17 €	4.89 €	
2013	3.59 €	4.23 €	4.96 €	1.17 €
2014	3.64 €	4.29 €	5.03 €	1.19 €
2015	3.71 €	4.37 €	5.13 €	1.22 €
2016	3.71 €	4.37 €	5.13 €	1.22 €
2017	3.78 €	4.46 €	5.23 €	1.24 €
2018	3.82 €	4.50 €	5.28 €	1.25 €

Augmentation de 2011 à 2012	1.50%
Augmentation de 2012 à 2013	1.50%
Augmentation de 2013 à 2014	1.50%
Augmentation de 2014 à 2015	2.00%
Pas de changement de tarifs en 2016	0.00%
Augmentation de 2016 à 2017	2.00%
Augmentation de 2017 à 2018	1.00%

Yvette TROUSSARD propose une d'augmentation de 1,5 %.pour cette année.

• **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**

Le conseil délégué de Liré est favorable à appliquer une augmentation de 1,5 % sur les tarifs de la restauration scolaire, augmentation applicable à compter du 1/01/2019, à savoir :

Augmentation 1,5 %		
		2019
Enfant		3.88 €
Repas dernière minute		4.57 €
Adulte		5.36 €
Panier repas		1.27 €

2- PLANIFICATION 2018/2019 DES SERVICES A L'ENFANCE

Présenté par Yvette TROUSSARD

Yvette TROUSSARD présente le projet de l'organisation des services à l'enfance sur Liré.

Principales évolutions à prendre en compte sur 2018/2019 :

- Modification des rythmes scolaires : organisation du temps scolaire sur 4 jours, suppression des TAP, mise en place d'un accueil de loisir le mercredi
PS : à noter pour l'Ecole Charles Perrault un changement d'horaire : 8H45-12H00 et 13H45-16H30
- Réorganisation de la restauration avec 2 services
- Mise en place d'une restauration collective sur le mercredi en semaine scolaire (+ formation d'un agent)
- Réalisation du « gros » ménage des vacances par les agents
- Suppression d'un poste d'ATSEM sur Liré (agent réemployé sur Orée d'Anjou) et augmentation du temps consacré à la préparation de l'accueil des enfants le matin
- Fin d'un contrat d'alternance en juin 2019.

Pour tous les agents, la collectivité a réussi à proposer le même nombre d'heures que leur temps de travail d'aujourd'hui, hormis pour :

- certains agents qui nous avaient laissé entendre qu'ils étaient prêts à diminuer leur temps de travail
- Les 2 CDD à 24/35^{ème} qui se retrouvent directement impactés par la suppression des TAP.

Suite à nos propositions, plusieurs agents ont souhaité diminuer le temps de travail proposé. Les élus se sont accordés sur le principe que toute demande pour convenance personnelle ne serait pas assortie de compensation et impliquerait une diminution du temps de travail. Cette décision s'appuie sur la volonté de conserver une équité entre les agents (maintien de l'équilibre des postes, tant sur la répartition des missions que sur les contraintes/avantages).

Compte-tenu de l'ensemble des évolutions citées ci-dessus, cela représente globalement une diminution prévisionnelle de 3 137 h pour l'année.

Incidences de l'organisation prévisionnelle 2018/2019 :

	2017/2018		2018/2019	
<i>statut</i>	<i>tx d'emploi bulletin</i>		<i>tx d'emploi bulletin</i>	
CDI-enfance	100	35/35ème	100	35/35ème
Stag CNRACL- Multi	100	35/35ème	100	35/35ème
Tit CNRACL	82.05	28,72/35ème	75.91	26,57/35ème
Tit CNRACL-multi	100	35/35ème	96,6	33.81/35ème
Tit CNRACL-cantine	81.43	28,5/35ème	76.86	26,90/35ème
Tit CNRACL -cantine	81.43	28,5/35ème	81.43	28,5/35ème
CDD cantine		417 h		455 h
autre CDD 1-multi	936,50	24/35ème sur 10 mois		22.14/35ème sur 12 mois
autre CDD 2-cantine	1028.5	24/35ème sur 11 mois		210 h
autre CDD 3 - périscolaire				109,5 h
CDD cantine		208,5 h		210 h
Tit CNRACL -école	84.62	29.61/35ème	79.29	27,75/35ème
Tit CNRACL -école	85.2	29,82/35ème	74.05	26,92/35ème
Tit CNRACL-école	74.45	26,05/35ème	74.45	0
Tit CNRACL-péri		533 h		277 h

A l'issue de la présentation, Julien DROUCHAUX demande s'il y a eu des bilans dressés sur la mise en place des TAP pour en connaître les résultats. Jean-Pierre MOREAU précise qu'à sa connaissance il n'en existe pas.

- **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**

Le conseil délégué de Liré n'a pas de remarque particulière et est favorable au projet présenté.

➤ **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

3- COULEE ST JOSEPH – REGLEMENTATION D'ACCES A L'ESPACE DE LOISIRS

Présenté par Françoise FARDEAU

Françoise FARDEAU rappelle que dans le cadre de la pose d'une clôture sur l'espace de Loisirs de la Coulée St Joseph, un portail automatisé a été installé pour pouvoir règlementer l'accès au site.

Elle ajoute que l'objectif est de réduire autant que possible les nuisances sonores. Afin d'établir l'arrêté correspondant à la réglementation du site, elle propose au conseil délégué d'ouvrir le site sur les plages horaires suivantes :

- du 1/04 au 31/10 : de 7H00 à 22H00
- du 1/11 au 31/03 : de 7H00 à 20H00

Une discussion est menée autour des modalités d'accès.

- **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**

Le conseil délégué de Liré émet un avis favorable sur les horaires proposés et charge Monsieur le Maire délégué de prendre l'arrêté nécessaire.

4- ACHAT TERRAIN PROXIMITE COULEE ST JOSEPH- CONSORTS DEVILLERS

Présenté par Françoise FARDEAU

Françoise FARDEAU donne lecture du courrier adressé par les Consorts Devillers.

Ce courrier évoque en parallèle des problématiques d'accès à deux terrains, l'un à la Rougerie et le second à l'entrée de l'espace de Loisirs de la Coulée St Joseph.

La parcelle cadastrée B4173, sise « La Coulée » et appartenant aux Consorts DEVILLERS se retrouve aujourd'hui enclavée en raison de la pose d'une clôture sur le site de la Coulée St Joseph. A noter, que même avant les travaux, la localisation de cette parcelle en zonage N ne laissait aucune possibilité de modifier la topographie du terrain.

Pour mettre un terme à ces deux problématiques, les consorts Devillers proposent à la collectivité de céder la parcelle B4173 d'une contenance de 83 m² au prix de 1500 €, étant entendu que les frais d'actes seront à la charge de l'acquéreur.

La commune déléguée de Liré consent que la parcelle est rendue inexploitable du fait de sa topographie et du fait de l'aménagement de l'espace de loisirs de la Coulée St Joseph.

Françoise FARDEAU tient à préciser qu'avant la pose de la clôture, les consorts Devillers avaient été informés. Ils n'avaient pas émis d'objection particulière. Cet état de fait n'est pas mentionné dans le courrier.

Françoise FARDEAU propose d'accepter la proposition des Consorts Devillers et de se porter acquéreur de la parcelle B4173, d'une surface de 83 m², sise « La Coulée » consistant en un terrain nu, au prix de 1 500 €, les frais d'actes étant à la charge de l'acquéreur,

Julien DROUCHAUX demande quel est le prix de référence pour ce type de terrain. Jean-Luc TERRIEN précise que la terre agricole se vend entre 1 et 2 € le m². Catherine HALGAND trouve que, compte tenu de sa localisation et du contexte, le prix n'est pas déraisonnable. Jean-Pierre MOREAU et Françoise FARDEAU ajoutent que la proposition de vente des Consorts Devillers est la solution pour les deux parties de résoudre la problématique.

- **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**

Le conseil délégué de Liré émet un avis favorable à la proposition d'achat. Il charge Françoise FARDEAU de prendre contact avec les Consorts DEVILLERS, et charge Jean-Pierre MOREAU de présenter la délibération au prochain conseil municipal d'Orée d'Anjou.

5- CONVENTION DE SERVITUDE AVEC FREE

Présenté par Françoise FARDEAU

Françoise FARDEAU rappelle la volonté de Free d'installer une antenne-relais sur la Zone Artisanale des Couronnières à Liré.

Cette antenne doit être posée sur la parcelle C1608 appartenant à une entreprise de la zone.

Pour pouvoir y accéder Free demande une autorisation de passage sur la parcelle C1610 appartenant aujourd'hui à Orée d'Anjou (non transférée à Mauges Communauté).

L'entreprise Free propose de conclure avec notre collectivité une convention de servitude portant sur le franchissement de la parcelle C1610.

Yvette TROUSSARD indique que la parcelle C1610 est restée communale sans doute dans l'optique d'un éventuel élargissement de la voie.

- **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**

Le conseil délégué de Liré émet un avis favorable à l'établissement d'une convention de servitude avec Free pour le franchissement de la parcelle C1610.

Le conseil délégué charge Françoise FARDEAU de mener à bien ce dossier et charge Jean-Pierre MOREAU de présenter la délibération au prochain conseil municipal d'Orée d'Anjou.

Présenté par Françoise FARDEAU

Françoise FARDEAU présente le CRAC (Compte-Rendu Annuel à la Collectivité) au 31/12/2017 d'ALTER PUBLIC sur le Buisson Paquet.

Etat d'avancement :

Au 20/05/2018, date d'édition du présent CRAC, sur les 34 lots libres de constructeurs :

- 1 lot est optionné (lot n° 28),
- 2 lots sont réservés (lots n° 7 et 8),
- 5 actes ont été signés en 2016 (lots n° 2, 3, 11, 27 et 30),
- 6 actes ont été signés en 2017 (lots n° 12, 29, 9, 5, 6 et 4),
- 1 acte a été signé en 2018 (lot n°1)

10 logements individuels groupés sont réalisés par Sèvre Loire Habitat :

- 3 logements en accession sociale (de type PSLA)
- 7 logements en locatif social (de type PLUS et PLAI).

Faute d'accédant, les logements PSLA sont désormais proposés à la location par le bailleur.

Bilan financier

Au 31 décembre 2017, le montant prévisionnel révisé des dépenses s'élève à **1 651 K€ HT**, dont 1 179 K€ ont été réglés et 472 K€ restent à régler.

Au 31 décembre 2017, le montant prévisionnel des recettes s'élève à **1 651 K€** dont 676 K€ ont été encaissés et 975 K€ restent à encaisser

Financement :

Au 31 décembre 2017, la trésorerie de l'opération présente un solde négatif de 295 K€. Ce découvert est financé par l'autorisation globale de découvert octroyée à ALTER Public par la Caisse des Dépôts.

Au vu du plan de trésorerie actualisé, un emprunt de 500 k€ devra être mis en place, planifié sur l'exercice 2019, et une garantie de 80% sera apportée par la Collectivité.

Au terme de la présentation, plusieurs questionnements interviennent.

En ce qui concerne les locatifs en accession sociale, Julien DROUCHAUX est étonné que l'opération n'ait pas connu de succès.

Françoise FARDEAU en convient mais indique qu'aujourd'hui les banques sont prudentes et il est parfois difficile d'obtenir un prêt.

Françoise FARDEAU rappelle le principe des logements en accession sociale.

La procédure démarre avec 2 ans de location et donc le paiement de loyers). Ces loyers viennent en déduction d'un éventuel achat à l'issue de ces 2 ans. Si les locataires ne souhaitent pas ou sont dans l'incapacité d'acheter, Sèvre-et-Loire est dans l'obligation de les reloger.

En ce qui concerne les autres lots du lotissement, Julien DROUCHAUX demande si l'on respecte le rythme de vente pressenti lors du lancement de la commercialisation.

Jean-Pierre MOREAU précise qu'il était prévu de vendre 5 lots tous les ans avec une fin de commercialisation en 2022.

Françoise FARDEAU indique que la commercialisation a connu des moments difficiles la première année et que cette année on connaît également un léger ralentissement.

Les élus émettent l'idée de mettre en place une publicité plus présente.

- **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**

Le conseil délégué de Liré émet un avis favorable à l'approbation du CRAC au 31/12/2017 présenté par ALTER PUBLIC

➤ **POINTS DES ADJOINTS**

7- ACTIONS ET VIE SOCIALE

Présenté par Yvette TROUSSARD

Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations :

- commande à CAP LOIRE de Mauges sur Loire (49) de 672 € TTC pour animations d ALSH été
- commande au CENTRE EQUESTRE DU CENTAURE de Liré (49) de 308 € TTC pour animations ALSH été
- commande à l'entreprise FOUCHE de Montrevault sur Evre (49) de 230 € TTC pour le transport animations ALSH été

Bernard DESSEIN fait part des retours négatifs qu'il a eu sur les modalités d'inscriptions pour les mini-camps de cet été (pas de place pour les liréens, lignes téléphoniques saturées).

Yvette TROUSSARD indique qu'elle s'est renseignée sur les inscriptions qui ont été prises. Les années précédentes, Liré offrait 16 places sur son mini-camp et en a obtenu plus d'une vingtaine cette année. On peut donc en conclure que c'est plutôt satisfaisant. Compte-tenu du succès, il semblerait que des places supplémentaires ont été ouvertes.

Elle ajoute que c'était la première année organisée à l'échelle d'Orée d'Anjou. L'année prochaine on prendra en compte les points négatifs qui ressortent aujourd'hui pour améliorer l'organisation.

8- VOIES ET RESEAUX

Présenté par Catherine HALGAND

- demandes riverain la Flageollière
 - Un riverain, installé professionnellement à la Flageollière, a demandé un empierrement du chemin menant à sa maison. Cela représente environ 500ml sur le domaine public. Les travaux seront réalisés prochainement, ce chemin étant déjà entretenu pas nos soins.
 - Ce même riverain a également demandé s'il était possible de réaliser une plateforme pour qu'il puisse y déposer ses bacs de déchets. Compte-tenu de l'état des lieux, la demande a été acceptée.
- Grande Nanterie :
 - Catherine HALGAND informe de la nécessité de renforcer l'enrochement de la bordure de la mare pour éviter que les lisses de protection s'écroulent.
 - Il a été demandé de restaurer l'abri de bus qui est en très mauvais état et qui est toujours utilisé. La question des abris de bus sera discutée en commission « Mobilité » à Mauges Communauté qui est compétente sur le transport scolaire. Il est donc préférable d'attendre les retours de la réunion avant de prendre toute décision.

- Travaux village du Fourneau : les travaux se poursuivent.
- Travaux rue de la Pléiade
 - réseau eaux pluviales : des travaux ont été réalisés pour permettre l'évacuation des eaux pluviales en bas de Fréteineau et à la Prince.
 - aménagement stationnement : les tests réalisés ne donnent pas satisfaction. Les aménagements sont très controversés entre les administrés satisfaits et ceux insatisfaits.
Catherine HALGAND rappelle l'objectif premier qui est d'offrir des stationnements dédiés pour sécuriser les piétons.
Jean-Pierre MOREAU ajoute que le deuxième objectif était de réduire la vitesse. Il rappelle qu'il faut faire confiance aux techniciens. En tout état de cause, il est indispensable de travailler avec l'aval du département. Sur ce point, il est rejoint plus loin par Odile THIERART.
Julien DROUCHAUD émet la possibilité de réaliser un dos d'âne, mais l'ensemble des élus n'y sont pas favorables.
Jean-Luc TERRIEN est favorable à la réalisation d'un stationnement empiétant sur le trottoir : le passage simultané de deux voitures ralentissant naturellement la circulation.
Bernard DESSEIN est également de cet avis avec installation de lisses à certains endroits comme proposé par Philippe GONTIER.
- Travaux rue Joachim du Bellay : Catherine HALGAND informe que des travaux entre la jardinière et le mur rue Joachim du Bellay ont été réalisés pour libérer un espace et y poser un candélabre. Ces travaux permettront par la même occasion de résoudre un problème d'humidité chez le riverain.

9- PATRIMOINE ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

Présenté par Jean-Pierre MOREAU

- aménagement d'une réserve dans l'ancienne salle de foot (cloisonnement)
Proposition d'une cloison avec ossature bois et parement OSB avec isolation montant : 1056.61 HT (soit 1267,93 € TTC).
- travaux bibliothèque : déménagement prévu le 24/07/18 pour des travaux prévus entre les semaines 31 et 35 (août 2018)
- salle multi-activités - planning prévisionnel :
 - lancement de la consultation (DCE) le 28 juin 2018
 - Date limite de remise des offres le 26 juillet 2018
 - Attribution 11 septembre 2018
- Demande de location de salle polyvalente un jeudi par mois pour organiser des thés dansants. L'organisateur demande un tarif moins élevé que celui proposé. Les élus ne souhaitent pas voter de tarif spécifique pour respecter l'équité des demandes et ne pas créer de précédent.

Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations :

- commande à l'entreprise BRISSET de Liré (49) de 667,38 € H.T. (soit 800,86 € TTC) pour travaux de réparation à l'Ecole Charles Perrault et sur les toilettes publiques
- commande à l'entreprise DNG de Liré (49) de 398.00 € H.T. (soit 477.60 € TTC) pour travaux d'éclairage de la nef de l'église

10- URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Présenté par Françoise FARDEAU

- Présentation calendrier prévisionnel PLU

Étape	Date prévisionnelle
Débat sur le PADD	31.05.2018
Arrêt du PLU	25.09.2018
Consultation des PPA (3 mois)	15.10.2018 / 15.01.2019
Enquête publique (1 mois)	15.02.2019 / 15.03.2019
Rapport du Commissaire-Enquêteur (1 mois)	15.04.2019
Approbation du PLU	Juin 2019

Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations :

- commande à l'entreprise GAEC DU CHENE FLEURI de Montrevault sur Evre (49) de 1 094.60 € H.T. (soit 1204.06 € TTC) pour fleurissement été
- commande à l'entreprise CHUPIN de St Germain sur Moine (49) de 2 678.72 € H.T. (soit 3 214.46 € TTC) pour l'entretien mécanique des terrains de football année 2018

11--TOURISME, ANIMATION, COMMUNICATION ET SPORTS

Présenté par Philippe GONTIER

- Danse Africaine

Une réunion s'est tenue sur le projet d'un administré qui souhaite mettre en place un festival de Danse Africaine. Ce festival pourrait être réalisé tous les deux ans. Il s'étendrait sur Bouzillé Drain Liré pendant une semaine. Au programme :

- un village serait installé à la boire de Drain pendant toute la semaine
- un conteur interviendrait sur les EPADH et les écoles
- un spectacle se tiendrait sur chacune des communes avec une soirée de clôture à Drain au village.
-

Philippe GONTIER souhaiterait que le festival soit porté à l'échelle d'Orée- d'Anjou.

Le projet est intéressant. Il faut cependant qu'il soit retravaillé notamment sur la partie budgétaire qui pour l'instant ne fait pas apparaître les recettes pour financer les dépenses.

- information sur la parution des bulletins et de l'ouverture du site Orée-d'Anjou

Philippe GONTIER rappelle que désormais il n'y aura qu'un bulletin unique regroupant les informations de Mauges Communauté, d'Orée d'Anjou et des communes déléguées. Il sera édité tous les deux mois et distribué dans les boîtes aux lettres.

Les conseillers délégués s'interrogent sur la manière de communiquer à l'avenir certaines publications comme par exemple les comptes-rendus des conseils délégués.

Philippe GONTIER rappelle que le nouveau site internet d'Orée d'Anjou est en ligne depuis le 4/06/2018.

- **CHAM (Chantier Historique et Architecture Médiévale)**

Le chantier se tiendra du 7 au 27 juillet prochain sur les ruines du Château de la Turmelière. Il est prévu des travaux de reprise de l'escalier, la reprise d'un trou au pied de la tour et la poursuite des travaux de restauration sur le retour de la voûte.

Comme chaque année un vin d'honneur sera organisé avec les participants.

- **Stade**

Le panneau des scores a été déplacé. L'arrière du panneau étant peu esthétique, l'idée est de réaliser un habillage et d'y inscrire « Bienvenue au Complexe du Plessis Curé ».

- **Fête Comme dans l'Temps**

Philippe GONTIER informe que compte-tenu du succès du feu d'artifice l'année dernière, Comme dans l'Temps envisage d'en organiser un chaque année.

Vu l'intérêt que suscite ce feu d'artifice auprès des administrés, Philippe GONTIER propose que la collectivité prenne à sa charge 50 % la facture du feu d'artifice en précisant que cela ne pourra dépasser 2 000 € TTC.

Bernard DESSEIN n'est pas forcément favorable à cette démarche car il considère que les agents participent déjà fortement à l'organisation de la fête.

Julien DROUCHAUX quant à lui considère qu'il est important de renouveler l'animation pour maintenir la fréquentation.

Françoise FARDEAU ajoute que les Liréens ont fortement apprécié le feu d'artifice l'année dernière.

- **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**

Le conseil délégué de Liré émet un avis favorable pour prendre en charge chaque année à hauteur de 2000 € TTC maximum 50 % des frais du feu d'artifice, et ce afin de participer directement à l'animation de la commune.

Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations :

- commande à l'IMPRIMERIE PLANCHENAUULT d'ANCENIS (44) de 1 734.83 € H.T. (soit 1 908.31 € TTC) pour impression bulletin communal de mai

12- DATES A RETENIR

- **Repas conseillers municipaux et agents communaux de Liré : le 6 juillet 2018**

- **Prochains Conseils délégués:**

Vendredi 6 juillet 2018 à 17H00
pas de conseil délégué prévu en août
Lundi 10 septembre 2018 à 20H00
Lundi 8 octobre 2018 à 20H00
Lundi 12 novembre 2018 à 20H00
Lundi 10 décembre 2018 à 20H00

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Néant

Fin de séance à 23H00